

**PROCÈS VERBAL**  
**du conseil d'établissement de l'école du Val-Joli**  
**Le 23 novembre 2020 à 19h par TEAMS**



Présents :

Parents :  
Mme Aurélie Dubé,  
Mme Carole Beaulieu,  
Mme Annie Bouchard  
Mme Maude Picard  
M. Yann Françonnet

Membres du personnel :  
Mme Nancy Royer, personnel enseignant  
Mme Stéphanie Gervais, personnel enseignant  
Mme Mélanie Chabot, rep. du service garde  
Mme Nathalie Voyer, directrice  
Mme Annick Caron, directrice adjointe  
Mme Vicky Rioux, personnel enseignant

Absent :

Mme Shérone Lesage, rep. pers. soutien

---

**1. Adoption de l'ordre du jour**

**CÉ-2020-2021-02-08**

Nous ajoutons au point 11f) Consultation des besoins, au 13b) Question sur les arrivées le matin et au 13c) Caractère public des rencontres du CÉ à distance. L'ordre du jour est proposé par Madame Picard et adopté à l'unanimité.

**2 Suivi et adoption du procès-verbal du 29 septembre 2020**

**CÉ-2020-2021-02-09**

Mme Voyer fait le suivi du dernier procès-verbal du 29 septembre. Concernant l'accréditation CONVIVIO, étant donné que la responsable à l'accréditation a quitté la coop, il y aura un délai quant à l'accréditation de notre école. Dès qu'un numéro de membre nous sera attribué, ce dernier sera publié dans le Petit Info.

À propos de la liste des membres du CÉ, elle sera acheminée aux membres, par courriel, après la rencontre. Le procès-verbal est proposé par M. Françonnet et adopté à l'unanimité.

**3. Formation obligatoire s'adressant aux membres du CÉ**

Étant donné la durée brève des capsules, les membres du conseil d'établissement ont convenu que l'écoute ne se ferait pas en séance tenante. Mme Picard propose de faire un point de discussion lors de la prochaine rencontre afin de discuter de ce qui a été lu et visionné.

**Décisions**

**4. Ligne de communication-école et service de garde**

**CÉ-2020-2021-02-10**

Mme Voyer nous présente la ligne de communication. Ayant comme objectif la sécurité des élèves et suite à une discussion avec le CPEE et la responsable du service de garde, les parents désirant modifier la fréquentation de leur enfant au service de garde devront obligatoirement informer l'enseignante par le moyen habituel de communication et le service de garde soit par téléphone ou par courriel. Proposition adoptée à l'unanimité.

**5. Suivi-projet éducatif et plan de mise en œuvre**

**CÉ-2020-2021-02-11**

Madame Voyer nous présente le projet éducatif et le plan de mise en œuvre avec les ajustements apportés en raison du contexte particulier dans lequel nous nous retrouvons. Le projet éducatif et le plan de mise en œuvre sont adoptés à l'unanimité.

## **6. Projet « sécurité routièrre » -courriel du 7 novembre**

### **CÉ-2020-2021-02-12**

Étant donné que les problématiques encadrant la sécurité routièrre aux alentours de notre école n'entrent pas dans les critères du projet proposé par la ville, les membres du conseil d'établissement ont décidé de remettre les sommes attribuées au conseil de quartier afin qu'il organise des activités de sensibilisation auxquelles notre école sera invitée à y participer. Par contre, Mmes Dubé et Picard se mandatent à écrire une lettre à la ville afin de mentionner le manque de sécurité dans les rues avoisinantes de l'école.

## **7. Critères de sélection du directeur**

### **CÉ-2020-2021-02-13**

Mme Dubé nous fait la lecture de la lettre concernant les critères de sélection du directeur, qui a été déposée l'an passé. Elle propose qu'on s'inspire de la lettre présentée en 2019-2020 pour écrire celle de 2020-2021 et de garder les mêmes critères de sélection. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **8. Organisme de participation des parents-OPP**

### **CÉ-2020-2021-02-14**

Mme Dubé propose aux membres du conseil d'établissement d'offrir 250\$ du budget du CÉ à l'OPP afin que ce comité puisse bénéficier d'un fonds de roulement. De plus, selon les projets proposés et les sommes disponibles, les membres acceptent de donner des sommes supplémentaires. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Informations**

### **9. Représentante au comité de parents**

Madame Picard nous informe des sujets discutés lors des dernières rencontres du comité de parents. Ils ont discuté entre autres, des ajouts d'espace à l'école de L'Odysée, de la Myriade et À L'Orée-des-bois, de la politique de sécurité informatique et des résultats des tests d'eau effectués l'an dernier dans les écoles du Centre de service scolaire. La prochaine rencontre aura lieu le 25 novembre 2020.

### **10. Présidence**

#### **a) une offre de traiteur au service de garde ?**

Lors de l'Assemblée générale des parents, nous avons reçu une demande concernant la possibilité d'offrir un service de traiteur au service de garde. Des discussions ont eu lieu, mais nous y reviendront en cours d'année.

### **11. Direction**

#### **a) reddition de comptes-année 2019-2020**

Mme Voyer nous présente le bilan financier de l'année 2019-2020. Il est à noter que le déficit au service de garde a été occasionné par la pandémie (fermeture des écoles : pas de revenus de la part des parents , mais rémunération habituelle des employés du service de garde).

#### **b) résultats de la réussite des élèves**

Madame Voyer nous informe qu'il n'y aura pas de dépôt de document concernant les résultats sur la réussite des élèves étant donné le contexte particulier entourant l'année 2019-2020.

#### **c) dépistage visuel pour les élèves de la maternelle**

Madame Voyer nous mentionne que le dépistage visuel qui était prévu à l'automne aura lieu le 4 décembre prochain.

#### **d) ajout de 3 journées pédagogiques**

Comme le ministre l'a annoncé dernièrement les écoles devront ajouter 3 journées pédagogiques au calendrier scolaire. Il y aura une journée ajoutée en décembre, une autre en janvier et une dernière en mars.

### **e) COVID**

Mme Voyer fait le point sur la situation actuelle. Depuis le dernier conseil d'établissement, 5 classes ont été fermées et ont dû faire leur enseignement à distance. À ce jour, aucun nouveau cas n'a été recensé. Les parents présents en profitent pour souligner le travail exceptionnel des enseignants et de la directrice, Mme Voyer.

### **f) consultation des besoins**

Les membres du conseil d'établissement sont appelés à se prononcer sur les aménagements physiques et organisationnels afin de répondre aux besoins des élèves. Mme Voyer nous fait part que plusieurs rénovations ont été faites depuis les dernières années (toilettes, fenêtres, toiture) et que le nombre de locaux suffit à accueillir la clientèle.

## **12. Service de garde**

Madame Chabot nous informe que lors des deux dernières journées pédagogiques il y a eu 169 et 152 inscriptions. La prochaine journée sera le 5 janvier. Aussi, le service de garde a embauché 3 nouveaux éducateurs, ce qui a permis de former de nouveaux groupes en 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> année. Par contre, nous sommes toujours à la recherche de personnes pour combler les remplacements. Finalement, la description des journées pédagogiques est maintenant disponible sur le site Web de l'école.

## **13. Autres sujets**

### **a) soutien aux enseignantes et aux enseignants de l'école**

Mme Stéphanie Gervais nous dévoile les points qui seront présentés à la partie patronale et demande, au nom des enseignants, le soutien du conseil d'établissement. Le CÉ s'abstient sur la demande faite par les enseignants.

### **b) question sur les entrées du matin**

Mme Picard demande des précisions sur l'heure d'arrivée des élèves le matin. Mme Voyer mentionne qu'une première cloche sonne à 8h00 afin de donner le signal aux élèves d'entrer sur la cour d'école et de se placer en rang. Une deuxième cloche se fait entendre à 8h05 pour l'ouverture des portes et une dernière retentit à 8h10 pour indiquer la fermeture des portes et le début des cours.

### **c) caractère public des rencontres du CÉ à distance**

Mme Picard se questionne sur la manière d'informer les parents de la tenue des rencontres du CÉ et sur façon d'y assister étant donné qu'elles sont à distance. Mme Voyer nous mentionne que les rencontres sont publiées par le biais du Petit Info et que les parents intéressés à y assister peuvent communiquer avec l'école. Un lien leur sera acheminé.

## **14. Levée de l'assemblée**

### **CE-2020-2021-02-15**

Mme Royer propose la levée de l'assemblée à 21h24. Adopté à l'unanimité.

---

Annick Caron, secrétaire de la réunion

---

Aurélie Dubé, présidente

---

Nathalie Voyer, Directrice